Plusieurs cas d'hydrophobie on t été si-malés dans nos environs. A Hem, entre lutres, un enfant de sept ans est mort es autres de la morsure d'un chien at-ein de la rage. En ilvers endr ille, n a que es chiens que l'an avait des reisons de rotre hydrophobes.

Lucdi soir, deux individus de Roubaix, les steurs C.... et D.... se presentaient dans un éstaminet de Croix et s'y le scient servir un repas des plus confortables (Juand ils eurent largément fait honneur à la cuisine de l'établissement, ils s'esquiverent l'un après l'autre, sous divers prétextes, en trouvant même moven d'enlever un jamben de 5 kilog., un chapeau, une un jamben de 5 kilog., un chapeau, une carquelle, plusieurs assielles, une carpe, troisessuie-mains, 5 cuillers, 4 fourcheltes et divers autres objets dont le détail serait trop loug.

La justice recherche activement ces hardis flous.

Dans la nuit de vendredi à samedi, la foudre est iombée à Werwicq (France), sur mes ferme et y a mis le fru ar isi qu'à trois maisons attenantes. Tori a été détruit. La perte, evaluée à 1/4,250 francest assurée en partie à la compagnie La Compagnie La Compagne.

Nous lisons dans le Progrès du Nord . Un accident de voiture qui, heureusement, n'a pas en de suites fe douses, est arrivé hier soir. Une voiture de messager, chargée d'une tourie, circuiait sur la roule de Roubaix. La tourie avait eté mat bouchée, et acide se répandait par gouttes le lorg du pave. Devant un estammet ou le messager s'etait arrêté diéliques instants, une petite mare du dangereux, fiquide avait été formée. Tout à coup la voiture de R. Kiener, banquier, vint à passer. Le cheval mit le pied dans la mare et s'écla boussa les jambes uni forma brûlées en plusieurs endroits. L'animal's emporta et sans que son matire poit le matiriser, il alta s'abattre dans les ponts de la porte de Roubaix. M. Kiener et, la dame qui se trouvait à côté de lui dans la voiture en sortigent sans et saufs. Le queber avait été jeté sur le pave et blesse legèrem nt. Le cheval; délaurasse des hancards qui avaient ete bises, continua sa course a travers la viele, et fut atrête, sans jouere accident, sur la piace St Martin. Nous lisons dans le Progres du Nord

Dimenche 7 et lundi 8 courant, à l'occasion de la fête communale, deux car rousels auront lieu à Hem, au profit des pauvres. Les prix suivants seront décernés

Carrousel du dimanche 7 juin prix de la ferme de Beaumont, huit couverts en argent ou 200 france en espèces.

prix : Quetre couverts en argent, valeur. 100 valeur.
3º prix : Dix huit cuillers à café
dto.
4º prix : Douze cuillers dito.
Surprises. 60 20 Carrousel du lundi 8 juin 420

prix: Un joli cartel.
Une cave à liqueurs
Une douzaine de ci
en argent.
Une bride.
Une cravache et un quillers à cofe

Une cravache et une paire d'é-petous.

Pour teure le

Dépêche commerciale

Liverpool, jeudi 4 juin.

Marché plus ferme. Vente 10,000 balles. Midding Louisiane 11 718, 11 (7 7 1)

Robert Funke et Cie.

COURS DE LA BONRSE Du 4 Juin 1868 Cours de ce jour 30/0..... 70 35 — 40/0 40/0..... 100 45 — 30/0

FAITS DIVERS

Une lettre d'Italie donne des détails intéressants sur une fraude très-blamà ble dont étaient l'objet les cartons de graines de vers a soie envoyes du Japon et livrés au commerce. Ou vient, en effet, de saisir à Mitan, 20,000 de ces cartons munis saisir à Milan, 20,000 de ces carions munis des limbres et maques des provinces japornaises, du grand chiffre noir de convention à la main, en un mot, de tous les signes excepte le limbre consulaire. Or, ces boiles etaient vides on altait les emplir de granes locales. Cette francé explique comment on se plaighait tant depuis quelque temps de la semence du Japon qui se deleriorait, disait-on. Comme on expedie du Japon en liatie un million de cès car tous, qui ont une valeir de 30 à 35 fr. l'un, la fraude est importante et mer te d etre arguatee dans l'intérêt de nos sériculteurs.

Co écrit de Digne, 1st jain :

Les vers à soie sont â la quatrième
mue; quelques educations ne sortent
pourtant que de la troisième. On est assez
satisfait jusqu'ict. La fenille est fortchère : on la vend jusqu'à 15 fr. les 100

kil, sur les arbres; c'est a dire que les frais de cueillette et de transport sont à la charge de l'acheteur. On ne sait encore rien pour le prix des cocons.

On assure que tous les colonels en conge viennent de recevoir l'ordre de region de leurs corps. Cette mesure se rattache sans doute à l'annonce des inspections generales qui doivent avoir lieu prochainement.

L'Empereur travaille, paratt-il, presque tous les jours avec le ministre de la guerre.

S'il faut en creite un fournal de

presque tous les jours avec le ministre de la guerre.

— S'il fant en croire un fournal de Vieune, un capitaine de frégate autrichien, M. Lupis, viendrait d'inventer. Inc touvelle torpille qui, renverserait le système, à peure introduit, des vaisseaux cuira sés. Cette te rpille irait charcher le vaisseaux cuira sés cette te rpille irait charcher le vaisseaux cuira sés cous la mer, le trouverait geuf fois sur douzeist le mettrait en mordraux. Si ce, u'est pas on capara, lancé par un journaliste en belle humeur, voit une invention qui va faire pas er de mauvaises nuits à tous les chinistres de la guerre, et surfout aux ministres des finances d'Europe.

prope.

— Dimanche a eu lieu, a Nanterre, le couronnemetr annuel de la rosière. La prince l'He à qui a eté déceraée cette annués la traditionnelle couronne de roses panches, s'appelle Genérière Delahave. Dépuis peu de temps. Il ya aussi a Enghien et à Suresnes des rosières qui sont dutees par les particuliers, et non pas, comme a Nanterre, par la commune, Loddt de la rosière de Nanterre est de 300 fr., qui ui soit reins à la fin de l'aunée,

- Une vieille pipe qu'on vient de trouver les Ecosse en laisant des fouilles, mêten l'air toutes les têtes de savants. Un étud t anglais, M. Wilson, dit que les anciens funtaient du chauve. Un n'aique pas que les Cettes aient fume du tahac. Is conditionalle de la consequent, par consequent, l'Amérique, Christophe Colomb d'avait sans leute pas les Cettes sient fume du tabac. Ils con-dessaient, par consequent, l'Amérique, Christophe Colomb n'avait sans loute par prevu qu'une viel le pipe lui ravinant un pur toute sa gloire.

prevo qu'une vie le pipe lui ravinat un pur toute sa gloire.

— Le tribunal de district de Mayence a contanne a quatre mois de prison deux négocants d'este ville, agente electoraux de M. Louis Bamberger, actuelle nimi repute au Parement d'unni, r', pour delt de corraption electorale à prix d'argent.

— Au dernier lundi de l'Impératrice, un jeune officier d'ordonnance faisait valser la fem e de squ'general:

— Je vous remercie; jeune homme, disait le barlo. Je ne saurais contenter ma femme, moi. Je n'entents plus rien à la danse. Judis, nous vaisions à trois temps, aujourd hui la valse n'a plus que deux...

— La valse n'a qu'un temps, géneral.

— (Ecènement).

— Une ingénieuse malice dans la Co-

— (Ecènement).

— Une ingénieuse maliée dans la Comedie bardelaise:

La rie pricée s'est voté un grand mur

A quoi non? Recine l'a dit:

Les murs mêmes, Seigneur, peuvent avoir des
fyeux.

Et ils en auront. - On verra par ces

yeux-là l

— Un horrible attentat vient de jeter la
consternation dans la commune de Conzien
et dans l'arrondissement de Belley (Am).
Mme Humbert Ferrand, nee Roband de

Mme Humbert Ferrand, nee Rolland de Ravel, age de soixante ans, a ete assasme en sa maison de Couzeu, dans la nut du 25 au 20 mai.

M. Ferrand, atteint d'une paralysie, garde de la la destination plusieurs lucis. Mme Ferrand était très-mainale; le 26 un peu avant cinq heures du matin, ses domestiques ne la voyant pas paralire, frappèrent à la porte de sa chambre. N'obtenant pas de seponse, ils avertirent M. Humbert Ferrand, and ine put sel rans porter a cette porte, mais ordonna de l'enfoncer, ce qui lui exécuté en prèsence de l'aijont, et ayec la jude d'un marcehal. On vit flors un spectacle affreux : Mme Ferrand grait dans la ruelle de

Infoncer, ce qui fui execute en presence de l'aijoint et avec l'aide d'un marechat. On vit alors un spectacle affreux; Mme Ferraid gisait dans la ruelle de sou tit, le fuce contre le parquet, baignée dans une mare de sang; deux profondes blessures, l'une au front, l'autre à la maissance du mez, parsisaient tavair che faites avec un instrument contondant, La mort avait du suivre promptement de tel'es blessures.

Un remarqua que les bijoux, de Mme Ferrand et l'argenterie avvient dispara; on put constater ainsi que le voi avait été le but de l'assessin, qui avait penétre dans la mainime en brisant une vitre d'une fenêtre de la cuisine, était montés de la la la chambre de Mme Ferrand, située au premièr etage, et ly avait penetre sans peine, soit qu'i cut une fausse clef, soit que la malheureuse dans n'ent pas ferme, a porte. Le crimedame n'ent pas ferme, a porte. Le crime accompli, l'assassin avait refermé la porte, et avait pur en exercent ane ponssee sur le bas, rejeter la cief à

porte, et aveit pur en exercint anesponssée sur le bas, rejeter la clef à l'interreur.

Les soupcons se sont aussitôt dirigés sor an jame houme de treute et uit aus, originaire de la Cote-d'Or, B. G..., que M. et Mare l'errand avaiet d'eve mais qu'ou avait du renvoyer à cause di son inconduite. La gendarmèrie a promptement retrouvé sa trace D'ins la matine du 26, vers c'inq heures, presque au moment où l'on constatait le crime, il entrait à Virleu le Grand dans une auberge, prenait du vin blaite et du café, racontan qu'il avait marche loute la noit, veriant de Conzieu et de Saint Germain il portait une, bolle carrée, enveloppée d'un châle-tapis, et rentant au moindre choc un son argentin; il avait aussi une montre en or, à réveil matin, qu'il faisait, sonnér pour amuser les enfants de l'aubergiste. Bienfôt il s'endormit sur la table, et l'aubergiste dut le réveiller au mounent

où arriva le train de Genève, qu'il ava t amanue voulo r prendre.
Prevenue immedialement par depeches lelegraph que s'autorite genevoise a fait arreter l'individu signale, encore muni-des bijoux et de l'argent volès.
On ait que cet homme, recueilli et éleve par la charite de Mart fine Ferrand, avait mai recondu aux sous donues à son education et à son instruction, puis il avait du éaurer au service militaire, et était reveau depuis quelque temps.

- On lit dans la Gazette de Kænigsb

du 29 mai :
Le suppléant du procureur du roi, M.
Lebus, vient d'être assessine. Il avent fait ariéter que femme dont le mair réclama : a mise en tib-ite. Le procureur du roi s'y etant relusé, cet hounne lan duna deux coups de couteau dans la poitrine et le ventre. Le meur rier a été driête. M. Labas est mort dans la nuit.

- On ecrit de San-Francisco, 8 mai

On ecrit de San-Francisco, 8 mai :
La plus grande eruption volcenique des temps modernes vient datoir lieu dans l'Ile d'Hawai.
Le Maoune Lea, dent la hauteu rest de plus de 13,000 pieds, a commence à lancer oces maineres enflammées de 27 mars, et l'eruption continuati encore à la der iète dato. En douze jours it y a du 2,000 serousses de tremblement de terre, suivies d'ellroyables raz de marce, qui oni detruit les villeges entiers et cause la mort de 100 personnes.

« Un fleuve immense de lave coule du sommet de Maouha, loca jusqu'à la mer. La partie superieure d'une montagninaute de 1,300 pieds, à eté latuce par le tremblement de terre à une distance de pui de 1,00 pieds. Des flancs du Maourna Loa s'est étance un' jet de liquide, qui est affé tomber a une distance de trois milles, en ecrasant les maisons, les hommes et les an mains.

miles, en crasant les maisons, les hommes et los la mank. Il l'est ouvert sur la montagne un nouveau cratère dont la largeur est évaluée à deux milles et qui lance des pierres à une hauteur de p us de mille pieds.

* Une lle conique s'est élevée soudamement du sein de la mer, à trois uit es de men du sein de la mer, à trois uit es de la côte ? elle était surnoutee d'une comme de véneurs et de funde. Cete the quaire aents pieds de frant ; elle est une à l'êle d'Hour pur en courant de lave d'un mille dé largeur.

Les pertes matérielles occasionnes par l'eruption sont estigées à un deminable de del res Beaucoup de curieux sont partis d'Honolulu pour contempler le spectacle de l'eruption. Quelques ur s'apprétent à parir de San-Francisco.

l'ANISETTE PURGATIVE DUBRAC

A LA RESINE PURE DE SCAMMONÉE.

A LA RESINE PURE DE SCAMMONEE.

Est une preparation stable, d'un goût agreable, d'une efficacité certaine, d'une conservation ind-finie, s'améliorant, avec le temps, ét conservant la limpidité de la meilleure aujustite.

Doses purgatives : un verre à liqueur pour une personne robuste; une cuitleree a la soupe pour les femmes et les adolescents; une cuitlerée à dessert pour les enfants.

cents; une culturée à dessert pour les enfants.

Disse rafraichissante : une cuillerée à café au principal repas pour combattre la constitution.

Vente au détail : chez Dubrac, 93, rue Oberkampf et dans toutes les pharmacies.

Prix : 1 fr. 50 le flacon.

Vente en gros: 14, rue des Beaux-Arts, Paris

VARIÉTÉS

Prince et journaliste.

Certains journaux ont raconte, if y a cinquon six fours, une petite histoire fort incressante pour la presse dont il n'est cas mauvais de tirer la mora'e. Il s'agit pas mauvais

meressante pour la presse uont il rest pas mauvais de tirer la mora'e. Il s'agit du difficient intervenu entre un journais e. M. Henri Rochefort, et un prince, M. Edgard, Ney. Nous avons attendu, par un sentiment de réserve facile à comprendre, que la que elle far terminée, et bien terminée, acht fri dire mitre mut; nous pouvons le faire aujourd hui.

M. Henri Rocuefort lait le Salon au Figaro, comme, lon dit dans notre argul. Il a donc eu occasion, à propos du tableau de M. Gérôme, représentant l'exécution du maréchal Ney, d'exprêmer son opinion sur ce militaire. Tien à dit ée que nous en pensons nous-ment, comma son tempéra ment l'y pousse : c'est- un écrivain qui at la dent dure. Mass d'n'a certaine mont pas de passe les limites de ce qu'il est purmis de direct une tirre de neus en penson pour la dent dure. Mass d'n'a certaine mont pas de passe les limites de ce qu'il est purmis de direct une tre penson sons controlles de ce qu'il est purmis de direct de le le le de ce qu'il est purmis de direct et inter de neus en le commission de direct et interde passe sur le controlle de direct et interde passe sur le controlle de direct et menson sur sur le commission de direct et interde passe sur le controlle de direct et menson en la certaine de le ce qu'il est purmis de direct et le neus en le controlle de direct de neus en le controlle de le certaine de la commission de direct de le certaine de la certaine de la

ment l'y pousse : c'est, un ecrivain qui at la dent dure. Mass il n'a certainement passide pisse les limites de ce qu'il est purmisside dire et ju te de penser sur le compte du maréchal Ney.

Il est bien incontestable en effet que pour tous les esprits impartiaux qui ne se laissent pas aveugler par l'ectat des souvenirs guerriers, le prince de la Moskowa avait un pauvre caracère en d'hors du champ de bataille. Napoteon n'était point encore arrive à l'îto d'Elbe, que le marechal N. y avait offert dejà son que à Louis XVIII, et peu de 1 mays après il s's engageant à ramener Napoteon à Puris, mort ou vif, quand celui ci debarquait en France. Quinze jours après, il ciait de nouveau marechal de l'empire. Cette conduite, il fout bien l'avoner, est empreinte d'une certaine dose de fantaisie, et motre hi loire compte plus d'un serviteur d'une seule cause qui prèsente plus d'interêt que Ney. C'est pas grande erreur morale de mesurer sa pirie : elen le rang de la victime, et d'avoir en face des infortunes d'un certain ordre les yeux toujours rempe de la viccime, ou d'avoir en face des infortunes d'un certain ordre les yeux toujours rempe bies de larmes qui souvent empêchent de bnen voir. Et, sans nier que le gouvernement de la Restauration se fût montré

plus habile et plus généreux en faisant grace au marcehal qui llavait ershi, je m'intéresse duvantage à d'autres suppliciés plus humbles, leis que les sergents de La Rochelle.

Voità glasso modo, ce qu'avait écut M. Henri Rochefort sur le compte du maréchal Ney. M. Eigard Ney a mot pris la chose, il a autres et d'un alistante lettre pour lui demander une rétractation ou une répara ion. C'était une démarche malheureuse et b en décidément les ettres que M. Engard Ney récuit feront p'us pours sa reputation que celles qu'il était un bien petit personnage pour effacer, en en retranchem quoi que ce soit fariet de la Chaintre des pairs, et qu'a vant d'essayer de rehabiliter le marcehal Ney devant l'histoire, il conventa de le rehabiliter d'abord devant la justice de son pays. L'hondrable M. Mequrilet, l'ami de Lesurques, étant mort de puis peu, il n'y aurait pas de double emploi.

M. Henri Rochefort ajoutait que d'ailleurs il trouverait excessil qu'on voulut le faire se battre pour avoir exèrce son droit d'historien, et que tout ce dit il pouvait prometire à M. Edgard Ney, c'était de ne pas se montrer trop patient pour une imprepersonnelle et contemporaine. Mieux conseillé M. Etgard Ney s'en est tenu à sa première démarche. Mais nous devons remercier le journa iste qu'a posé akée, nett-té un principe dont il quoivent de ue pas s'erarter. Toute demande de reperation, notiveerar une opinion historique, porte en telle un fin de non recevor. L'aut refuser toute explication et altendre que la personne qu' se croit lesée en viente aux agressions et aux injuries directes Ou y reg ridera, en général, à deux fois. Et il fout bien espèrer que nous pour rons, sans degaluer, écrire notre pensees sur la valeur morale des Ney, des Augernan, des Souit, de tous ces heros trop populaires dont le courage militaire ne soulle pas que compenser aux yeax de inhustorien et du moraliste les foiblesses, les fautes ou les crimes.

(Journal de Paris.) DATE INSIDEL

Revue catholique, recueil politique, scientifique in berique el filetere, parait les 10 et 25 de chaque mous par número de 160 pages, soit quaire grands et beaux volumes in 8º avec lab es, de 960 pages chacun par amice.

I Noire Dame de Lourdes (2º arti-le) Henri Lassere — II. Smyrne, Mgr Spaces Pidira. Alli Lier recentes explorations du globe (la Nouvelle Calédonie), A front de Fontpe (uis — IV. L'amateur au salon (1º articlé), Bathild Bountol — V. La cr uque, ses varianous, ses abus, son avenir, f. Servais Dirks. — VI. Virginia ou Rome sous Neron (fre partie), J. M. Vilsefranche. — VII. Bevue de la quinzaine, Eugène Veuillot. — VIII. Chronique litteraire (Journaux, revues, livres et cours publics), O. Havard. Paris et departements: Trois mois, 9 fri; six mois, 47 fr.; un an. 32 fr.; un numera, 1 fr. 50.

Ou s'abonne, à Paris, rue Grenelle-Sant Germain, 25, et à Roubaix, à la irbrairie J. Resoux, rue Naia, 1.

ETAT-CIVIL. DE ROUBAIX.

Du Jer au 4 Juin.

Du Jee au 4 Juin.
Entre:
Jean Vroman, fileur, et Amélie Philonéne Joseph Moulart, disserande.
Charles Philippe Picavet, employé de
unmerce, et Clemence Leveugle, contutere.

ere. Charles-Louis Delbecq, mecanicien, et cuisa-Fideline Voisart, tatla heuse.

Charles-Louis Delbecq, mecanicien, et Louise-Fideline Voisart, tattacheuse.
Louis-Desire Rancelot, journalier, et Glemence-Jaseph Quievreux, journalier, et Adèle Joseph Toutlemonde, bobineuse. Henri Simaer, journalier, et Marie-Louise Polderman, servante.
Desire-Prosper Delebecque, tisserand, et Catherine Harres, tisserand, et Catherine Harres, tisserand, et Catherine Harres, tisserand, et Louise Rémy, bobineuse.
Adolphe-Xavier Deracinois, fileur, et Henriette-J.seph Wittebolle, journalière.
Jean-Louis Rosee, fileur, et Céline-Al-

chousine Tiberghien, rattacheuse.

Françoise Vanian lives journalise.

Chouse Heuriette Buiset, repasseuse.

Jules-Charles Rasson, fileur, et VirginieJoseph Briet, journaliser, ad 2017 Annual
G. o'ges Jenn Saegaert, fileur, et Luces,
De iree Briy; rattacheuse annualise de Luces,
Edouard-Léopold Vaylsteker, trieur de laines, et Luces Augustine Honorez, det-

Philomene-Catherine Vollekindt, time ab em rande, is istifició in itas sincos domar al istifició in itas sincos domar al istifició in control de la control

mence Marie Selosse, repasseuse.

Joseph Thus I sebarem al Angelium E Vanlombergen, journalière.

Henri Joseph Schramme, fleur, et Marcicelle Yanherseelle, ratracheuse.

Henri Joseph Marcasi illserand, et Rosalie Detre Bobineuse.

Bernard-Antoine Wante, tisserand, et Florentine Baelman menagere.

Amand Constant De Grave, menuiser, et Caroline Reine Denys, conturière.

Denré Standaert, tisserand, et Françoise De, Meestère, journalière.

Joseph Franck, marchand de charbons, et Sidonie Desrée Hennébert, servante.

Henri Vandaputte, tonneller, et Clémentine Verdonck, journalière.

François Jean Carton, tisserand, et landbelle Mashide Van Bers, tisserand, et Marie-Joseph Branche, tiss rande.

MAISANCES.

Joseph Branche, tiss rande.

MAISANCES.

31 mai. — Alfred, fils legitime de Jules Verbrugghe et d'Elise Brouckaert.
Henri, fils legitime d'Henri Questroy et de Genentine Baidien.

Marie Desirod, file legitime d'Henri Joseph Cafoire et de Southe Baudry.

François, fils legitime de Juma Petit.
Eugène, lits legitime de Juma Petit.
Eugène, lits legitime de Juma Petit.
Eugène, lits legitime de Juma Petit.
Leoni s'legitime d'Henri Derver et de Louis Lemaire et de Rosa le Timan.
Leoni s'legitime d'Henri Derver et de Therèse Delecker.

'ler. junn. — Fleuris, fils légitime d'Emmanuel Meurisse et de Celestine Codron.

Odile, file legitime d'Alphonse Delacour et d'Adelatie Dergancourt.

Isabelle, fille legitime de Lious Leclerce et de Barbe Schellinck.

Alfrett fills legitime de Lious Leclerce et de Maria Des lianps.

Irma, fille legitime d'Henri Peau et d'Aurore Courouble.

Alphonse, fils legitime d'Henri Peau et d'Aurore Courouble.

Alphonse, fils legitime d'Emman.

Charles, fils naturel de Marie Dorger.

2 10 n. — Marie, fille legitime de François Rykewaert et de Phiomène Vandetberghe.

Isidore fils legitime de Joseph Billouez et de Florric Friedt.

Louis, fi's légitime de J.-B. Portois et de Célina Parent.
Manis, Mie lightime de Joseph Billouez, et de Flettine Friect.
Clemence, fille légitime de François Delcambre ettigle Maria Watteau.
Berthe, fille légitime de François Lefchyre et de Louise Chillot.
Ferdinand, fills légitime de Jean Bamphoyen et de Marie Léchard.
Gerard, fills légitime de J.-B. Dolphons et de Victorine Vandesteene.
Clémentine, fille légitime de Narcisse
Surquin et de Marie Delaunoy.
3 juin. — Aurelle, fills légitime de J.-B.
Ménard et d'Adèle Bricciale.
Léopold, fils légitime d'Auguste Vanderbecken et de Marie Ligeveld.
Henri, firs legitime d'Auguste Vanderbecken et de Marie Ligeveld.
Charles, fils légitime de J.-B. Dupureur, et de Faciline Mille.
Joseph, fils légitime de Jean Monfort et de Marie Durieux.

31 Mar. Charles Elinek, 4 mois, rue Décès

du Pare.

Clémence, Ssegaeri, 4 mois, rue du Moulin-Bernardi.

Marie Leclerce, 68 ans, propriétaire, rue de la Fussa-aux-Chénes.

16: India 1 - Dasar Allien Bousan, 23 ans, roiter, rue de la Chapelle Carrette.

Prosper-Joseph Braye, 34 ans, rue du Moulin.

Culette Brigon, 66 ans, ménagère, rue St-Antoine.

Clementine Lebrun, 9 mois, rue Neuve-du-Fonlency.

du-Fontenoy.

Constantin Joyeg, 46 ans, marchand de lait, rue Neuve, du Fontenoy.
Charloir Homere, 31 ans, rue du Moulin-de-Reubaix.

Jules Soudan, 6 mois, rue des Longues-

Haies.
Entile Bass 4 ans. Grande-Rue.
2 Juin. — Mathilde-Maria Hibon, 3 ans.

2 Jules Gaudfroy, 11 mois, cour de la

Trompette.
Sidonie Masculier, 23 ans, menagere,
a l'Hôpital.
Charles Antoine, 58 ans, teinturier, à
l'Hôpital.
3 Juin. — Marie-Sophie Ferraille, 64
ans, menagere, rue de Lannoy.
Feançois Régonts, 1 mois, rue de la Lys.